



**Conférence internationale  
sur le financement du développement**

**Monterrey, Mexique  
18-22 mars 2002**

Distr. générale  
21 mars 2002  
Français  
Original : anglais

Point 10 c) de l'ordre du jour

**Réunion au sommet : tables rondes au sommet**

**Comptes rendus des tables rondes des parties prenantes**

**Note du Secrétariat**

**Additif**

**Table ronde au sommet C.4 sur le thème « La Conférence internationale sur le financement du développement et l'avenir »**

**Jeudi 21 mars 2002 (matin)**

**Compte rendu présenté par les coprésidents**

**Ion Iliescu, Président de la Roumanie**

**Thaksin Shinawatra, Premier Ministre de la Thaïlande**

1. La table ronde a permis un débat extrêmement fructueux et concret, preuve supplémentaire de l'importance accordée à la question du financement du développement par les chefs de gouvernement et la société civile en général.
2. L'un des messages essentiels à retenir du débat a été l'expression d'un soutien résolu au projet de consensus de Monterrey. La Conférence internationale sur le financement du développement a permis de faire participer la communauté internationale et une grande diversité de partenaires au premier débat jamais tenu sur les modalités du financement du développement. Elle donnera un élan à la réalisation des objectifs du millénaire en matière de développement.
3. La mondialisation nous unit tous en un seul monde. La pauvreté quelque part signifie la pauvreté partout. La mondialisation devrait être véritablement non exclusive et ses retombées devraient bénéficier de manière plus équitable à toutes les nations et à tous les partenaires, afin de réduire la pauvreté.
4. La Conférence a permis de tisser des alliances cruciales entre des pays en développement et des pays développés et entre tous les partenaires. Ces alliances visent la réalisation des objectifs suivants : réduire de moitié la pauvreté, réduire l'écart entre les pays pauvres et les pays riches, mettre en place la justice sociale et orienter les systèmes financiers, commerciaux et économiques internationaux vers la

réalisation des objectifs énoncés lors du Sommet du Millénaire de l'Assemblée générale des Nations Unies.

5. Le nouveau partenariat mondial pour le développement doit maintenant se traduire par des mesures concrètes. Il ne suffit plus de regarder vers l'avenir, il faut aller de l'avant.

6. Cela signifie donner suite à l'ensemble de réformes et de politiques adopté à Monterrey. Il est de plus en plus largement reconnu que des réformes sont nécessaires, tant au niveau national qu'international, si l'on veut assurer au développement un environnement stable et favorable.

7. Au niveau interne, les pays ont le devoir d'oeuvrer à l'élimination de la pauvreté. Les politiques doivent répondre à la fois au souci des objectifs de développement à long terme et des réformes structurelles et à la nécessité de satisfaire les besoins urgents des pauvres. Les avantages du développement devraient aller aux plus nécessiteux, en particulier aux communautés de base qui devraient avoir accès plus largement aux capitaux et aux technologies de l'information. La bonne gouvernance, des politiques saines et le renforcement du secteur financier ont une importance cruciale pour le développement et la capacité d'attirer des investissements. L'égalité entre les sexes devrait être intégrée à toutes les politiques. Il importe d'élargir la participation et de garantir la transparence lors de la formulation de politiques et d'initiatives au niveau national et international.

8. Un effort important sur le plan international s'impose pour donner aux pays les outils qui leur permettront d'aller de l'avant dans le développement et l'élimination de la pauvreté. L'aide publique au développement, les échanges commerciaux et l'investissement étranger direct constituent trois outils essentiels du financement du développement.

9. Les promesses de la Déclaration ministérielle de Doha concernant une libéralisation des échanges qui soit fructueuse et propice au développement doivent être tenues. Les pays développés doivent s'employer activement à libéraliser les échanges de produits agricoles et à réduire les subventions. Certains intervenants ont insisté sur l'importance des normes en matière d'emploi et sur le rôle de l'Organisation internationale du Travail dans ce domaine. D'autres ont estimé qu'il ne fallait pas lier les discussions sur le commerce au débat sur les normes en matière d'environnement et d'emploi.

10. Il importe de renforcer la cohérence et la coordination à tous les niveaux et d'établir un système international plus stable et plus ouvert. La réforme de l'architecture financière internationale est cruciale et doit être poursuivie, ce qui permettra d'asseoir la stabilité financière internationale et de contribuer à créer au niveau international des conditions financières propices au développement. Les normes et codes de conduite sont essentiels dans les relations financières internationales, mais il faut aussi tenir compte, dans chaque pays, de la bonne volonté des institutions locales.

11. L'engagement pris par plusieurs pays d'augmenter leur aide publique au développement (APD) est le bienvenu. Il importe que tous les donateurs réaffirment leur volonté d'augmenter l'APD et d'atteindre les objectifs convenus. De nouveaux progrès sont indispensables si l'on veut régler les problèmes de la dette extérieure des pays pauvres.

12. Le renforcement des capacités des pays en développement exige une action internationale. La coopération pour le développement doit se dérouler dans un cadre placé sous le contrôle des pays.

13. La communauté internationale devrait appuyer le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique en tant que stratégie de nature à revitaliser le développement du continent.

14. Le rôle crucial et les responsabilités des milieux d'affaires en matière de développement ont été soulignés. Les petites et les moyennes entreprises jouent un rôle particulièrement important en ce qui concerne la création d'emplois, l'atténuation de la pauvreté et la croissance.

15. Il convient de se doter de mécanismes chargés de donner suite à la Conférence de Monterrey.

16. L'Organisation des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et les autres organisations internationales ont un rôle important à jouer dans la mise en oeuvre et le suivi des recommandations de la Conférence. Il faudra peut-être adapter la structure et les fonctions de ces institutions, s'agissant notamment des institutions de Bretton Woods et de l'OMC, afin de les faire cadrer avec une situation qui évolue rapidement et d'atteindre les objectifs fixés par la Conférence.

17. Les institutions financières internationales doivent tenir davantage compte de l'avis des pays en développement et des réformes doivent être engagées en ce sens. Il faut espérer que la Conférence de Monterrey débouchera sur un système de gouvernance internationale plus équitable.

18. La présence à Monterrey d'un aussi grand nombre de chefs d'État et de gouvernement et de représentants des milieux d'affaires et de la société civile offre des perspectives encourageantes quant aux suites qui seront données aux recommandations de la Conférence et à celles du Sommet mondial pour le développement durable, lequel se tiendra prochainement.

### **Propositions**

19. Les participants à la table ronde ont avancé un certain nombre de propositions et d'idées en vue de renforcer et d'approfondir les engagements figurant dans le projet de consensus de Monterrey :

- Il faudrait prévoir un plan d'action et des mécanismes de suivi afin de garantir l'application des recommandations de la Conférence;
- Donateurs et bénéficiaires devraient conclure des accords aux fins de suivre l'application des politiques;
- Un groupe indépendant pourrait être chargé de surveiller l'intégration du principe de l'égalité entre les sexes dans les initiatives visant à atteindre de façon cohérente et coordonnée les objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire;
- Il y a lieu de se doter d'un système international de restructuration de la dette;
- Certaines propositions émanant des milieux d'affaires, telles que la création d'un centre d'information mondial ou de fonds de capital-risque visant à

faciliter la création d'entreprises, devraient être étudiées plus avant dans le cadre des activités de suivi de la Conférence de Monterrey;

- L'Organisation des Nations Unies devrait aider à fédérer et à faire connaître les initiatives de développement du secteur privé, notamment dans le domaine de l'éducation et du téléenseignement;
- Une fondation mondiale pour le développement pourrait être créée par l'Organisation des Nations Unies, avec la participation du secteur privé, en vue de faciliter la création de petites et moyennes entreprises dans les pays en développement;
- On devrait rechercher et adopter des mécanismes visant à mobiliser les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire, tels qu'un impôt sur les capitaux spéculatifs et sur les émissions de carbone ou une nouvelle allocation des droits de tirage spéciaux;
- Il faudrait s'employer activement à lutter contre la corruption et les stupéfiants;
- Les engagements pris dans le domaine des droits de l'homme devraient guider l'application du projet de consensus de Monterrey;
- L'Organisation des Nations Unies, et plus particulièrement le Conseil économique et social, devraient jouer un rôle central dans le mécanisme de suivi, celui-ci devra rendre compte de ses activités et donner les moyens à la communauté internationale d'exercer un contrôle sur la mondialisation.

---